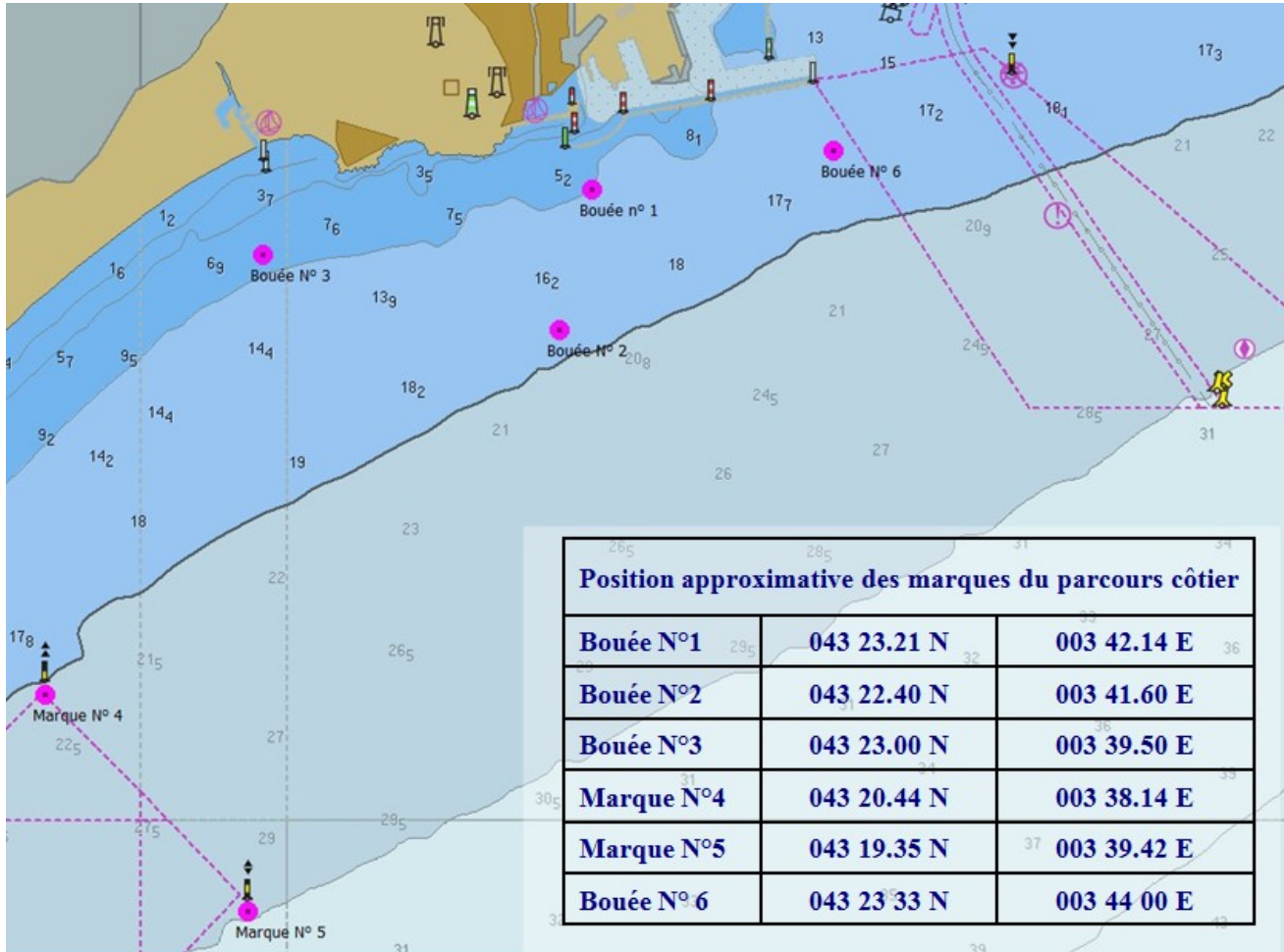


ANNEXE ZONES DE COURSE

Zones qui sont des obstacles.

Les parcs conchylicoles



Définition et Position Approximatives des Marques de Parcours côtiers

N° 1 :	43° 23. 21 N -	3° 42. 14 E	Bouée cylindrique blanche
N° 2 :	43° 22. 40 N -	3° 41. 60 E	Bouée cylindrique jaune
N° 3 :	43° 23. 00 N	3° 39. 50 E	Bouée cylindrique jaune
N° 4 :	43° 20. 7457 N	3° 38. 2333 E	Bouée cardinale nord
N° 5 :	43° 19. 5876 N -	3° 39. 7089 E	Bouée cardinale est
N° 6 :	43° 23. 33 N-	3° 44. 00 E	Bouée cylindrique jaune

Une bouée de dégagement pourra être placée à environ 0,5M au vent de la ligne de départ.

La présence d'une bouée de dégagement est indiquée par le pavillon « D » hissé au plus tard avec le signal d'avertissement.





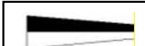


La présence d'un pavillon vert indique que cette marque doit être laissée à tribord.

L'absence de pavillon vert indique que cette marque doit être laissée à bâbord

ANNEXE B

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours, les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit

Parcours Côtiers

Côtier N° 1 (flamme numérique 1) - Nord-ouest - milles									
Départ		3	2	4	3	Arrivée		TOTAL 11.09	
Bouée 1		Bâbord	Tribord	Tribord	Tribord	Bouée 1			
		1.79	2.07	2.90	2.55	1.79			
Côtier N° 2 (flamme numérique 2) - Nord-ouest - milles									
Départ	3	4	3	2	6	Arrivée		TOTAL 12.92	
Bouée 2	Bâbord	Tribord	Tribord	Bâbord	Bâbord	Bouée 1			
	2.07	2.55	2.55	2.07	2.38	1.30			
Côtier N° 3 (flamme numérique 3) Est / Sud-est - milles									
Départ	6	3	4	6	3	Arrivée Bouée 1		TOTAL 16.88.	
Bouée 1	Tribord	Bâbord	Bâbord	Bâbord	Tribord				
	1.30	3.09	2.55	5.06	3.09	1.79			
Côtier N° 4 (flamme numérique 4) - Sud ouest - milles									
Départ	4	6	4	Arrivée bouée 1		TOTAL 18.11			
Bouée 1	Bâbord	Bâbord	Bâbord						
	3.92	5.10	5.10	3.96					
Côtier N° 5 (flamme numérique 5) - Sud-Ouest - milles									
Départ	5	4	3	4	1	4	3	Arrivée bouée 1	
Bouée 1	Tribord	Tribord	Tribord	Bâbord	Bâbord	Tribord	Tribord	Total	
	4.20	1.57	2.55	2.55	3.96	3.92	3.92	1.79	23.04
Côtier N° 6 (flamme numérique 6) - Nord-Ouest - milles									
Départ	3	6	3	2	6	Arrivée		TOTAL 13.72	
Bouée 1	Bâbord	Bâbord	Bâbord	Bâbord	Bâbord	Bouée 1			
	1.79	3.09	3.09	2.07	2.38	1.30			
Côtier N° 7 (flamme numérique 7) - Nord-Est - milles									
Départ	6	1	3	4	1	6	1	3	Arrivée
Bouée 1	Bâbord	Bâbord	Bâbord	Bâbord	Tribord	Bâbord	Bâbord	Tribord	Bouée 1
	1.30	1.30	1.79	2.55	3.92	1.30	1.30	1.79	1.79
								Total	17.04

08/06/2015

ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe parcours** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2^{ème} substitut tient près de l'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et tableau comité constituent une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents doivent passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera le pavillon « S sur H » accompagné de deux signaux sonores signifiant « la course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera si possible ces indications par V.H.F.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69.